

Bangui, le **01 AVR 2014**

A

MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT  
DE LA CONVENTION DE BALE  
- GENEVE- (SUISSE).

**Objet : Demande de financement.**

Monsieur,

Suite à votre message du **10 Octobre 2013** relatif à la préoccupation de la République Centrafricaine pour l'élaboration de son rapport national dans le cadre de la Convention de Bale, je vous informe que la RCA souhaite l'appui du Comité.

Conformément au paragraphe 9 du cadre de référence de celui ci, alinéa b), la variation et l'importance des informations contenues dans ce rapport national, nous sollicitons un financement de la part dudit Comité pour le recrutement de deux (2) Consultants afin d'élaborer avec précision le rapport national de la République Centrafricaine.

Il n'est toutefois pas exclu à ce que le Secrétariat de la Convention de Bale mette à notre disposition un Consultant qui sera appuyé pour l'élaboration du rapport national de la RCA.

Comptant sur votre habituelle collaboration, Monsieur le Secrétaire Exécutif Adjoint, recevez mes sincères salutations.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

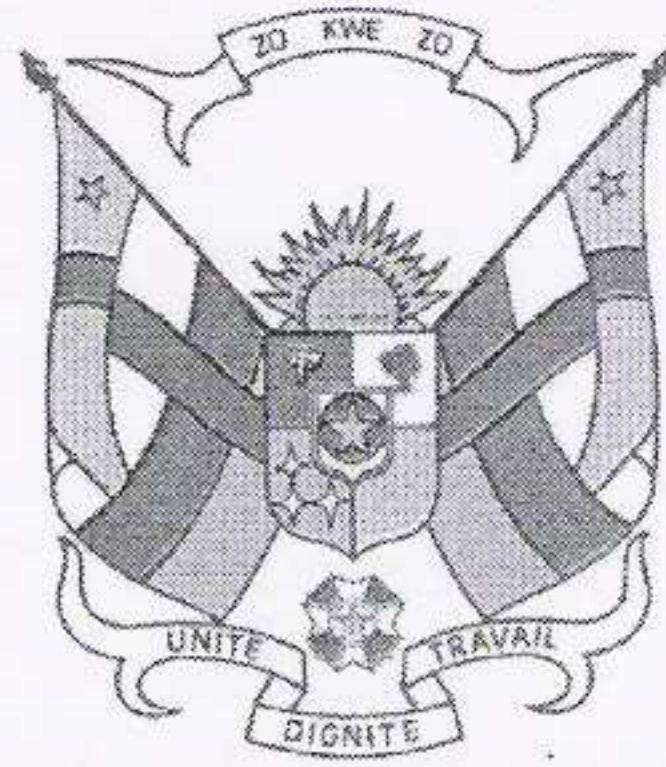


Hyacinthe TOUHOUYE

**Ci-joint :**

- Des Termes de Référence et;
- Le cout prévisionnel de la consultation.





Bangui, le 17 AVR 2014

---

**Termes de Référence pour l'élaboration du rapport national de la Convention de Bale pour la République Centrafricaine**

**Contexte et justification :**

La République Centrafricaine comme les autres pays de la planète a signé et ratifié la « Convention de Bale sur le Contrôle des Mouvements Transfrontières de Déchets Dangereux et de leur Elimination ». Elle est partie prenante aux Objectifs du Millénaire pour le Développement dont celui qui consiste à garantir l'environnement pour tous.

L'une des priorités de la RCA s'oriente vers la gestion des déchets sous toutes ses formes. C'est ainsi que des actions sont entreprises avec les municipalités dans la gestion des déchets pour la ville de Bangui et les provinces.

Pour ce faire, il revient à la RCA de s'approprier des différentes caractéristiques spécifiques de la gestion des déchets telles qu'énoncées dans le rapport national par le Secrétariat et mis à la disposition des Parties signataires de la Convention de Bale.

Face à la difficulté de fournir des informations précises contenues dans ce rapport, le Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme, recherche un financement pour le recrutement de deux (2) Consultants dans le but d'obtenir des résultats convenables.

**Objectif global** : Elaborer le rapport national dans le but d'harmoniser la gestion rationnelle des déchets en République Centrafricaine.

**Objectifs spécifiques :**

- 1) Collecter les informations appropriées sur la gestion des déchets en RCA ;
- 2) Effectuer des missions de terrains ;
- 3) Archiver les informations ;
- 4) Elaborer le rapport national de la RCA selon le schéma établi par le Secrétariat ;
- 5) Présenter les résultats par un atelier de validation ;
- 6) Transférer les résultats de la consultation au Secrétariat avec le concours du Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme.

**Résultats attendus :**

- 1) Les informations appropriées sur la gestion des déchets en RCA sont collectées ;
- 2) Des missions de terrains sont effectuées ;
- 3) Les informations sont archivées ;
- 4) Le rapport national de la RCA est établi selon le schéma établi par le Secrétariat ;
- 5) Les résultats sont validés par un atelier ;
- 6) Les résultats de la consultation sont transférés au Secrétariat en collaboration avec le Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme.



**Activités et couts prévisionnels :**

- 1) Recrutement de deux (2) Consultants (**6.000 \$**);
- 2) Compilation du rapport national (**1.000 \$**);
- 3) Mission de terrain pour les Consultants (5 jours):
  - a) taxi horaire (6 heures/ jour = 7,70 \$ x 6 x 5jrs x 2 = **462 \$**;
  - b) per diem (38,22 \$/jr x 5jrs x 2) = **382,2 \$**;
- 4) Atelier de validation du rapport national pour deux (2) jours. Nombre de participants : 50 participants.
  - a) Frais de transport pour les participants (50 x 11,11 \$ x 2jrs) = **1111\$**;
  - b) Pause Café (50 x 6,66 \$ x 2jrs) = **666 \$**;
  - c) Pause déjeunée (50 x 17,77 \$) x 2jrs) = **1777 \$**;
  - d) 50 Chemises plastifiées : 50 x 17,77 = **888,8 \$**;
  - e) Blocs notes petit format : 50 x 2,23 \$ = **111,5 \$**;
  - f) Stylos : Une (1) boîte : **15 \$**;
- 5) Photocopie des documents : deux (2) cartouches d'ancre photocopieur : 177,77 x 2 =  
**355,54 \$.**
- 6) Achat d'une imprimante : **1.000 \$**;
- 7) Achat d'ordinateur portable : **1.000 \$**;
- 8) 15 Rames de papiers : 15x 8,88 \$ = **133,2 \$**;

**TOTAL : 14.902,24 \$.**

**Méthodologie** : La méthodologie consiste à effectuer des missions de terrains auprès des entités concernées (Ministères, services de collecte des déchets, sites de décharge de déchets...).

**Durée** : 2 mois.

Le démarrage des activités est assujettit au financement.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME



**Hyacinthe TOUHOUYE**